



Arrêt de reconduite à la frontiere

Par **didier**, le **19/03/2010** à **23:00**

Bonjour,rn rnrn Je viens de recevoir un ARF suite à un refus de demande de carte de séjour vie privée et familiale. Je suis Tunisien, entré sans visa. Je vis chez ma conjointe depuis Octobre 2007 et nous nous sommes pacsé en Mars 2009. Quels sont nos chances et nos recours ??? MERCI c'est urgent

Par **nanou29**, le **20/03/2010** à **01:31**

bonsoir,rnje suis a peu pres dans le meme cas que toi.rnJ ai posé la question y a déjà quelques jours mais on ne m a pas repondurnJe suis en situation irreguliere depuis 9 ans et je me suis marié en 2007 en france.rnJe n ai jamais faite de demnde de titre de sejour car j ai peur d etre exclusérnJe suis moi meme tunisien et rentrer en france sans visas.rnJ espere qu on aura des reposes positives.rnbon courage a toi

Par **didier**, le **21/03/2010** à **12:21**

bonjour est ce que ya quelq'un que peut me repondre. c'est urgent

Par **sami45**, le **21/03/2010** à **13:18**

moi pour ma situation , de regularisation toujours pareil, j'hesite, et j'ai peur, je suis rentre en

france en fin 2002 avec visa ,je vis en couple française pacsé depuis 4 ans avec toute preuve possible ,facture, quittance , impots, photos, temoignage, ma famille est en france , je n'ai plus personne dans mon pays, aucun lien labo, ma femme travaille en cdi,mais la j'ai peur , toujours avec le pacs pas pareil comme le mariage , et sachant bien que de prefecture a une autre ya des difference merci de se soutenir mutuellement et de se donner des tuyaux

Par **didier**, le **21/03/2010 à 13:23**

il faut que tu te marie c'est simple.

Par **sami45**, le **21/03/2010 à 13:26**

a la mairie ici ou j'habite c'est très difficile de se marier une fois le dossier déposé à la mairie , t'es grièvement convoqué directement par les flics pour enquête et ils te mettent en rétention administrative car c'est la mairie de droite j'ai déjà essayé de faire ça j'ai eu la réponse de l'administration je l'ai pas fait ; ça dépend de la mairie

Par **didier**, le **21/03/2010 à 13:31**

change l'adresse moi aussi la préfet et droite se pour se la y'a un refus

Par **sami45**, le **21/03/2010 à 13:46**

pourquoi tu n'as pas été en tunisie, pour te marier , moi j'ai pensé de partir en algerie c'est long

Par **didier**, le **21/03/2010 à 13:52**

a la fin c'est ma dernière solution.mais toi tu peux te marier ici car tout l'argument pour toi. entré avec visa. pacs et 4 ans de vie commune. et je déjà demande à un avocat tu peux te marier ici l'enquête de flic c'est une expulsion c'est juste une vérification.il faut pas peur quand tu sur de toi moi peut être je me marie ici aussi.l'amour c'est pas un crime.

Par **sami45**, le **21/03/2010 à 13:56**

oui je sais , que c'est solide , moi j'aller faire cette démarche la, mais avant j'ai demandé à rencontrer , une élue communiste dans l'opposition , elle m'avait conseillé de ne pas le faire , à la mairie d'ici, car l'enquête du procureur par les flics ici quand ils reçoivent l'enquête, il demande

direct arrete a la prefecture , a ce moment la police m'arrete me mettent en retention pour expulsion , alros bjr les degats tribunal et tout ce qui s'en suit ,

Par **sami45**, le **21/03/2010** à **13:57**

je te laisse mon msn si tu veux on pourra discuter si tu veux